

12 ET 13 JUIN 2014
MUSÉE DES TRANSMISSIONS - CESSON-SÉVIGNÉ



CHAIRE
JEAN
MONNET
DÉFENSE ET
SÉCURITÉ EUROPÉENNES

EUROPE(S) ET SÉCURITÉ COLLECTIVE



Organisé par : **CREC SAINT-CYR - CENTRE D'EXCELLENCE JEAN MONNET DE RENNES**
IRSEM - IODE-CEDRE (UMR CNRS 6262)

La sécurité collective en Europe a connu des évolutions sensibles depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Jusqu'en 1914, la sécurité consistait à dissuader les États de faire la guerre ou à limiter les conflits en assurant un équilibre des puissances européennes. Cette approche « réaliste », d'inspiration volontiers britannique, définissait une sécurité dirigée contre un adversaire désireux d'instaurer une hégémonie sur le continent. Depuis la création de la Société des Nations et les traités de 1919-1920, en réaction aux ravages causés par la Grande Guerre, puis avec la création de l'ONU à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la notion de sécurité collective, dans une approche dite « idéaliste », renvoie à un système fondé sur des traités ou des accords multilatéraux liant des États entre eux. La sécurité collective repose depuis lors sur une pratique institutionnalisée de l'établissement et du maintien de la paix, et elle fonde un système de mise en commun de responsabilités et d'engagements mutuels destiné à la fois à éloigner un péril extérieur et à conserver la paix au sein des pays concernés.

Nous proposons dans le cadre de ce colloque pluridisciplinaire « Europe (s) et sécurité collective » d'appréhender la question de la sécurité collective dans une dimension régionale, qui est sa dimension privilégiée depuis que la SDN et l'ONU ont montré leurs limites dans le maintien de la paix. La première session, consacrée à l'évolution du concept de sécurité collective au cours du XX^e siècle, retient une approche chronologique, partant de la disparition du système traditionnel du « concert européen » et développant ensuite les phases successives de la notion et de ses traductions pratiques : une sécurité collective incluant l'adversaire potentiel (SDN, accords de Locarno, ONU) ou l'excluant (OTAN). Il conviendra dans un deuxième temps d'aborder la question de la sécurité collective dans une approche globale en tenant compte des niveaux de responsabilité, des interactions entre les différentes organisations compétentes de la sécurité collective en Europe (UE, OTAN, OSCE, ONU,...), et de la légitimité d'actions militaires menées dans le voisinage européen ou en Afrique sahélienne. Cette deuxième partie du colloque sera d'ailleurs l'occasion de faire intervenir autour d'une table ronde de grands acteurs des dernières opérations. Enfin, une réflexion sera menée sur les perspectives d'évolution de la coopération européenne en matière de sécurité, dans une période d'évolution du cadre stratégique européen (depuis le Conseil européen de décembre 2013 et avant le Sommet de l'OTAN de septembre 2014) et de mutation des organisations concernées.



14 H 00 Accueil

14 H 15 Ouverture

Professeure Danielle **LE BIHAN**, *CEJM, IODE-CEDRE, Chaire européenne J. Monnet.*
Ronan **DOARÉ**, *Université Rennes 2 - CREC Saint-Cyr.*

14 H 30 Introduction scientifique

Frédéric **DESSBERG**, *Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CREC Saint-Cyr,*
Chaire européenne J. Monnet.

LES MUTATIONS DU CONCEPT DE SÉCURITÉ COLLECTIVE

Présidence : Frédéric DESSBERG

14 H 50 L'évolution de la réflexion et de la mise en œuvre du concert européen, 1815-1914.

Jacques-Alain de **SÉDOUY**, *ancien ambassadeur, historien.*

15 H 10 La sécurité collective entre les deux guerres mondiales.

Professeur Stanislas **JEANNESSON**, *université de Nantes, CRHIA.*

15 H 30 Débat et pause.

16 H 10 La sécurité collective en droit international : fondements et mise en œuvre depuis 1945.

Professeur émérite Josiane **TERCINET**, *université de Grenoble, CESICE.*

16 H 30 La sécurité collective en Europe et le lien transatlantique.

Professeur Michel **CATALA**, *université de Nantes, CRHIA.*

16 H 50 Débat.

LE TRAITEMENT DE LA SÉCURITÉ COLLECTIVE (acteurs, moyens et stratégies)

Présidence : Général de division (2S) Maurice de Langlois, IRSEM)

9 H 30 L'approche globale dans la sécurité collective : les problèmes de gouvernance.

Professeur Frédéric **CHARILLON**, *IRSEM.*

9 H 50 L'UE et l'OTAN comme organisations de sécurité collective.

Professeur Louis **BALMOND**, *Nice Sophia Antipolis.*

10 H 10 Débat et pause.

10 H 40 Table ronde : « Action militaire et approche globale ».

à *Modérateur :*

12 H 30 Général de division (2S) Maurice de Langlois

Participants :

Général Yves de **KERMABON (2S)**, *ancien commandant d'EULEX Kosovo, ancien conseiller militaire du Secrétaire général du Service européen pour l'action extérieure.*

Général Bruno **GUIBERT**, *ancien commandant d'EU Training Mission Mali, commandant de la 1^{ère} brigade mécanisée.*

Contre-amiral Hervé **BLÉJEAN**, *ancien commandant de la force Atalante, commandant adjoint de la force aéromaritime de réaction rapide.*

Programme

Informations pratiques



LES PERSPECTIVES DE COOPÉRATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ COLLECTIVE.

Présidence : Professeur émérite Catherine FLAESCH-MOUGIN, université Rennes 1, IODE-CEDRE

14 H 00 Les coopérations structurées permanentes.

Stéphane BAUDENS, UPCAM-CREC Saint-Cyr.
Anne-Sophie TRAVERSAC, université Panthéon-Assas Paris 2, CREC Saint-Cyr.

14 H 20 La Pologne, le triangle de Weimar et le partenariat oriental.

Krzysztof SOLOCH, Head of Nordika Program, FRS.

14 H 40 Le cadre institutionnel et stratégique de la coopération de défense.

Sophie PÉREZ, université de Toulon.

15 H 00 L'actualisation de la stratégie européenne de sécurité.

Professeur Isabelle BOSSE-PLATIÈRE, université Rennes 1, IODE-CEDRE.

15 H 20 Débat et pause.

16 H 00 Rapport conclusif.

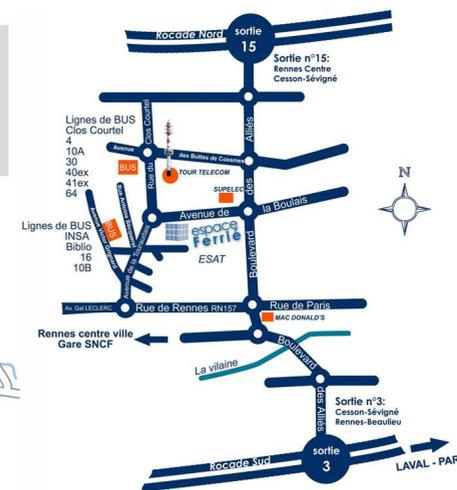
Professeur Catherine SCHNEIDER, Université de Grenoble, CESICE, Chaire européenne J. Monnet.

Judi 12 juin 2014 - 14 h 00 / 17 h 30

Vendredi 13 juin 2014 - 9 h 30 / 16 h 30

Musée des Transmissions, Espace Ferrié,
6 Avenue de la Boulaie, 35510 Cesson-Sévigné.

Plan d'accès :



Navettes : l'acheminement des intervenants sera assuré entre la gare de Rennes ou l'aéroport de Saint-Jacques de la Lande et le musée des transmissions.

Restauration : sur place.

❶ Pièce d'identité obligatoire

Contact : Frédéric DESSBERG

+33 (0)2 90 40 40 08

frederic.dessberg@st-cyr.terre-net.defense.gouv.fr

VENDREDI 13 JUIN 2014

CENTRE DE RECHERCHE
des ÉCOLES de
SAINT-CYR COËTQUIDAN



Centre de Recherche
des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan
56 381 GUER Cedex
Tél. : 02 90 40 40 40